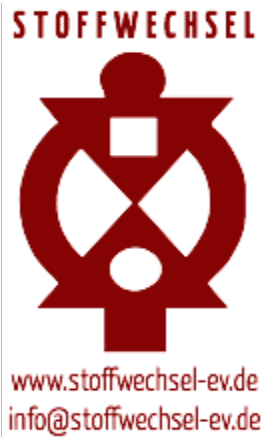


Ministère de la Justice de Baden-Württemberg  
Monsieur le ministre Rainer Stickelberger  
Postfach 103461  
70029 Stuttgart



Karlsruhe, le 02 octobre 2014

**Objet: Décès dans une cellule de la prison de Bruchsal**

Monsieur le ministre de la justice,

Le 4 septembre dernier j'ai pris part aux discussions de la Cour Fédérale de Justice allemande sur les circonstances de décès de Ouri Jallow dans une cellule de détention à Dessau. Lors de cette rencontre tous les participants étaient d'avis qu'il était inadmissible qu'un incident du genre se produise dans le Land de Baden-Württemberg. Prenant acte de ces discussions je voudrais faire part du choc que je ressens en apprenant qu'un cas pareil s'est encore produit dans notre Land ; en l'occurrence le décès du détenu burkinabè dans une cellule de la prison de Bruchsal.

En écoutant une information sur la radio SWR relative à ce décès, je me demande pourquoi on ne révèle pas son identité. Par ailleurs la formulation de l'annonce donne l'impression, à l'instar d'autres informations dans de pareils contextes, que le supposé décédé de malnutrition a provoqué lui-même sa mort par une quelconque insoumission.

L'association germano-africaine „Stoffwechsel - Dialogue et initiatives en faveur des droits de l'homme et de l'éducation“, dont je suis le président, compte en son sein des membres originaires du Burkina Faso. En outre je suis membre fondateur de l'association pour l'amitié germano-burkinabè. Cette association a vu le jour en 1990 avec le concours de l'ancienne Secrétaire d'Etat du Bundestag, Madame Dr. Uschi Eid, et de l'Ambassadeur burkinabè, Monsieur Fabré. Un autre événement qui explique le lien avec le Burkina Faso est la visite en 2000 du président du Mouvement burkinabè des droits de l'homme et des peuples (MBDHP) au Landtag de Stuttgart. Toutes les fractions politiques allemandes y étaient représentées.

C'est eu égard à ces liens que plusieurs personnes aussi bien du Burkina Faso que de l'Allemagne me contactent par rapport l'identité du défunt détenu. J'estime alors qu'il est important de révéler son identité parce qu'elle d'intérêt plus ou moins publique. Aussi les informations sur le défunt permettront de mener des recherches sur ses conditions de détention.

L'association Stoffwechsel fait partie des structures qui organisent régulièrement les semaines de Karlsruhe contre le racisme. Le décès du détenu burkinabè m'amène donc à m'interroger, si un blanc aurait subi le même sort que ce détenu burkinabè, c'est à dire s'il aurait manqué de soins médicaux dans des circonstances de malnutrition.

Dans cette affaire je partage le point de vue du député du Landtag, Monsieur Lasotta. Celui-ci mentionnait dans un courrier adressé à votre institution tout en soulignant le devoir de sollicitude particulier de l'Etat en général, et l'encadrement médical et psychiatrique des détenus en particulier qui relève de la responsabilité de l'appareil judiciaire et de son ministre.

En tant membre de la société civile l'association Stoffwechsel est convaincue que les décès en série de personnes à la peau noire devraient vous amener à initier des séminaires d'antiracisme au profit des agents de la police et de la justice. Lors des semaines de Karlsruhe contre le racisme notre association a animé un atelier intitulé „être blanc à bon escient“. Il s'adressait surtout aux employés de l'administration publique et les invitait à s'intéresser davantage à aux manifestations de la société civiles, afin d'être sensibilisés sur le fléau du racisme.

Meilleures salutations,  
Werner Kersting

<http://www.stoffwechsel-ev.de>